



Rapport de gestion 2019

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément à l'art. 4 et à l'art. 93c de la Loi vaudoise sur les communes du 28 février 1956, le CODIR vous propose ci-après le rapport de gestion de l'année 2019.

Chapitre 1 : Autorités

1. Assemblée intercommunale

- Présidente : Christine Girod, Gland
- Vice-Président : Claude Uldry, Nyon
- Secrétaire : Nathalie Haab
- Scrutateurs : Alain Blumenstein, Givrins
Edgard Cretegny, Le Vaud
Déborah Cartier, Coinsins
Laurent Mathez, St-Cergue
- CoGestFin : Edgard Cretegny, Le Vaud
Monique Bersier, Vinzel
Laurent Crampon, Bursinel
Vincent Quadri, Chavannes-des-Bois
Jean-Luc Failletaz, Crans
- Assemblée intercommunale : 47 membres, un(e) Municipal(e) par Commune membre

2. CODIR

- Président : Christian Dugon, Arzier-le-Muids
- Vice-Présidente : Françoise Tecon Hebeisen, Rolle
- Secrétaire : Nathalie Haab
- Membres : Roxane Faraut Linares, Nyon
Jeannette Weber, Gland
Jacques Mühlemann, Signy
Francis Mondoux, Bursins
Jean-Marc Gambazzi, Bogis-Bossey
- Boursier : Jean-Marc Cherbuin, bourse de Coppet

Chapitre 2 : Personnel permanent au CEP

- Commandant : Luc Mouthon
- Remplaçant du commandant : Adrian Hochreutener
 - Chef d'instruction
- Chef d'office : Cyrus Behrouz
 - Engagements pour tiers
- Secrétariat principal Francine Aeschlimann
 - Assistante du chef d'office
- Réception Barbara Doerr
- CPA : Patrick Beney
 - Contrôle des abris privés
- Logistique : Yves Staudte
 - Chef matériel et véhicules
- Daniel D'Amico
 - QM

Chapitre 3 : Préavis soumis au vote en 2019

- **Préavis n°1– 2019 : Comptes de l'exercice 2018**

Le Conseil intercommunal de l'ORPC décide d'accepter les comptes 2018 à une grande majorité moins une abstention.

- **Rapport de gestion 2018 :**

- Le Conseil intercommunal de l'ORPC décide d'accepter le rapport de gestion 2018 à une grande majorité moins une abstention.

- **Préavis n°2 – 2019 : Budget 2020**

Le Conseil intercommunal de l'ORPC décide d'accepter le budget 2020 par 78 OUI et 24 NON.

Chapitre 4 : Préavis bouclés en 2019

Préavis No 2-2018 : Transformations du Centre d'Engagement de Prangins, phase 2

Chapitre 5 : Cours de répétition 2019

Résumé de l'année 2019

Cours de répétition Compagnie 1 FIR

Du 13 au 17 mai		
Durée	Nombre d'astreints	Total jours de service
5 jours	133	717

Cours de répétition Compagnie 3 FAR

Du 05 au 11 septembre		
Durée	Nombre d'astreints	Total jours de service
7 jours	104	535

Cours de répétition Compagnie 4 FAR

Du 25 au 29 mars		
Durée	Nombre d'astreints	Total jours de service
5 jours	98	518

Cours de répétition Compagnie 5 FAR

Du 07 au 11 octobre		
Durée	Nombre d'astreints	Total jours de service
5 jours	121	628

Cours de répétition Compagnie 6 FAR

Du 24 au 28 juin		
Durée	Nombre d'astreints	Total jours de service
5 jours	92	502

Cours de répétition Compagnie 7 FAR

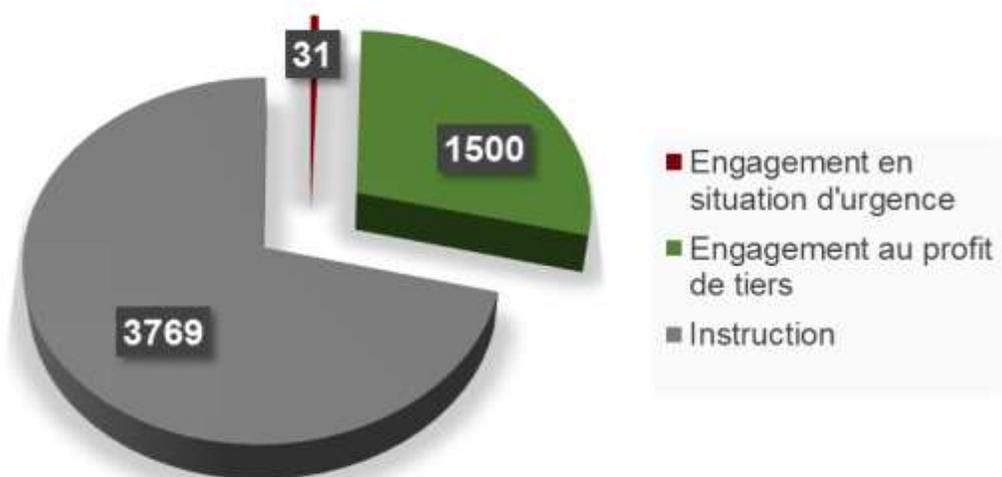
Du 17 au 19 juillet		
Durée	Nombre d'astreints	Total jours de service
3 jours	97	368

Chapitre 6 : Répartition des jours de service 2019

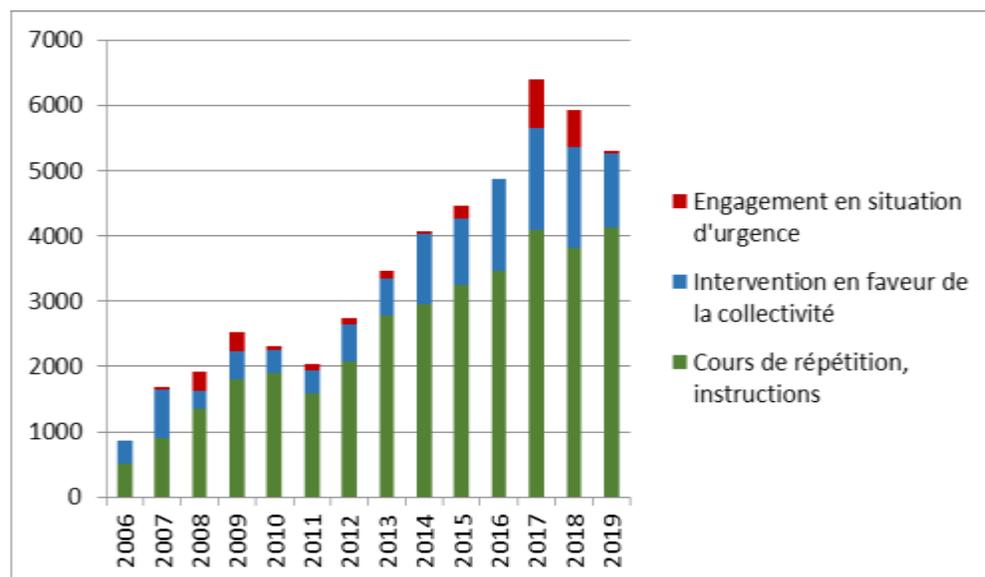
Jours de service

En 2019, 5'300 jours de service ont été effectués au sein de l'ORPC Nyon, soit une diminution de 10% par rapport à l'année précédente. Quelques 1'500 jours ont été effectués pour des engagements au profit de tiers et 31 jours d'engagement en situation d'urgence alors que 3'769 jours ont été effectués pour les cours de répétition.

Répartition des jours de service en 2019

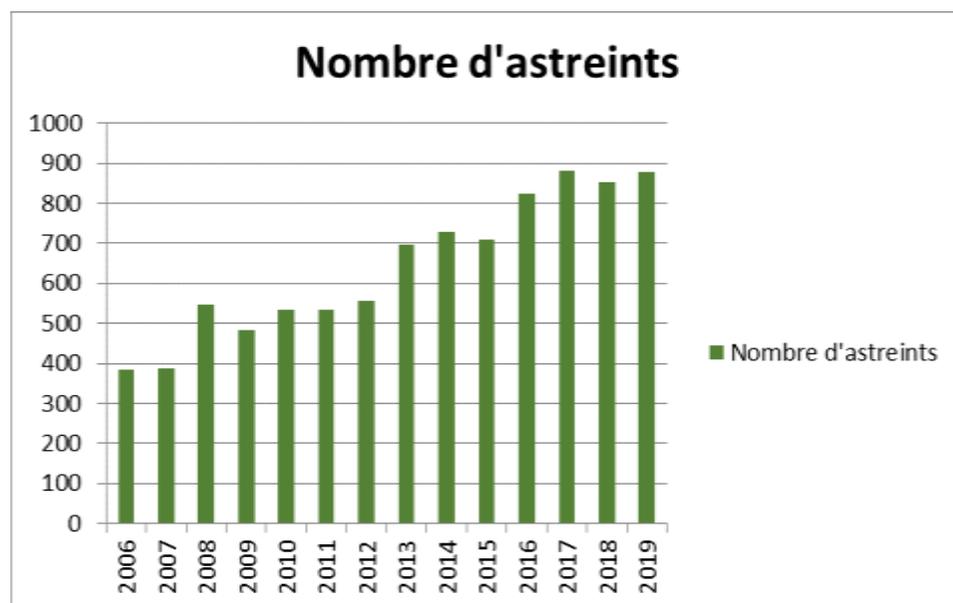


Evolution du nombre des jours de service par mission depuis 2006



Chapitre 7 : Personnel de milice

Evolution du nombre d'astreints depuis 2006



Chapitre 8 : Volet financier des Cours et engagements 2019

Eléments financiers

	2017	2018	2019
Nombre de jours de service	6'395 jours	5'910 jours	5'300 jours
Frais annuels des cours	Fr. 369'520.-	Fr. 342'965.-	Fr. 339'633.-
Subventions	Fr. 158'970.-	Fr. 142'920.-	Fr. 113'040.-
Facturation des engagements	Fr. 224'492.-	Fr. 119'409.-	Fr. 201'689.-
Nombre de promus (gradés)	26	26	16

Chapitre 9 : Conclusion

En conclusion, et au vu de ce qui précède, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil intercommunal décide :

vu le rapport de gestion 2019 ;

ouï le rapport de la commission de gestion et finances ;

attendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

d'approuver le rapport de gestion 2019.

Prangins, le 27 février 2020

Au nom du CODIR

Le Président

La Secrétaire

Christian Dugon

Nathalie Haab